



# Et ça recommence !

Vous pensiez être passé au travers des mailles du filet ? Vous savez le filet du dernier PSE qui a raflé près de 300 postes de l'entreprise...

Nous apprenons par la presse (Challenges du 15 janvier 2015) que : **"Ricoh France prépare un nouveau plan de suppression d'emplois après celui qui a réduit les effectifs d'un tiers en 2013."**

Nous sommes dans l'expectative mais à la lecture de cet article de presse et sans rentrer dans un procès d'intention, plusieurs questions se posent. Notamment celle-ci :

A qui le tour ?

Nous, les ACRC et autres personnels administratifs. Après avoir été exemplaires dans la mise en œuvre de SHARE, avoir travaillé les samedis et même un dimanche et avoir renoncé à prendre nos congés ?

Nous, les Techniciens, après être constamment sollicités pour augmenter notre productivité, être méprisés par notre Direction qui ne reconnaît pas notre professionnalisme, notre implication dans l'entreprise et surtout notre respect du client ?

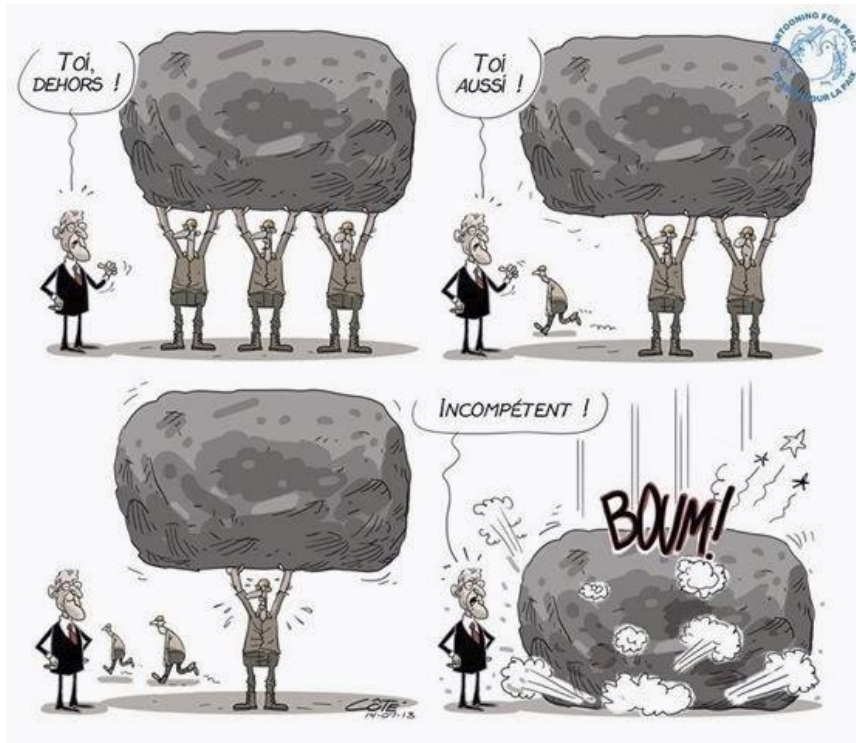
Nous, les ex-Risys qui sommes corvéables à souhait, qui n'avons droits ni aux RTT ni aux mêmes coefficients que nos collègues. Sans parler des salaires... ?

Nous, les Commerciaux et Managers après nous avoir épuisé avec des process et des tâches administratives absurdes nous écartant de plus en plus de nos vraies missions ?

Bien évidemment, notre Direction va nier cette information, comme elle l'avait fait lors de l'annonce en mai 2011 des 10.000 suppressions de poste dans le monde d'ici 2014. Elle avait tenté de lever nos inquiétudes en invoquant le fait que nous avions déjà donné notre part au travers du PSE de 2010. Mais bien sûr...

Bingo ! Le 23 mai 2013, elle annonçait la suppression de 338 postes !!!





Jusqu'où veut-elle aller ? Virer tout le monde pour plus de profit ? Transférer des postes vers d'autres pays alors que d'autres entreprises relocalisent ?

Elle oublie simplement que contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, ce sont bien les salariés qui génèrent les profits.

**Pas de salariés, pas de profits !**

Et nos collègues des autres organisations syndicales, que vont-ils faire ?

Ils vont crier au scandale, invoquer la merveilleuse intersyndicale. Tous ensemble qu'ils disaient !

Et nous lâcher en renonçant aux procédures judiciaires menées par notre avocat Maître Fiodor RILOV visant à annuler le plan social et abandonner nos collègues à un "PDV" contraint pour bon nombre d'entre-eux et qui ont d'ores et déjà quitté l'entreprise.

Nous découvrons ce projet dans la presse, de quoi s'agit-il ? Quels entités, quels services vont être touchés ? Pour quels motifs ? Quelle nouvelle organisation va-t-elle être mise en place ? Nous demandons donc, à un moment où la France prône la liberté d'expression que la Direction de notre entreprise prenne la parole et réponde à nos légitimes inquiétudes clairement et sans détours.

La CGT Ricoh

[www.cgtricoh.com](http://www.cgtricoh.com)

